

COMMUNE DE HAMBYE

COMPTE RENDU

De la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 07/01/2021

Présidence de Monsieur Michel VOISIN, Maire

Présents : MMES et MM. VOISIN, RUAULT, WASCHINGER, CHAPON, LESAULNIER, LECERF, GUILLOTTE, LADROUE-DENIS, PIGNET, LHERMITTE, LENGRONNE, BRIONNE, VARIN, LEPETIT.
Absent excusé : Guillaume PEPIN.

1. Travaux de voirie chemin du Mesnil-Gonfroy.

Deux entreprises ont été sollicitées pour les travaux de remise en état du chemin sur une longueur de 575 m linéaires :

- LEHODEY TP devis de 26 400.50 € ht
- EUROVIA devis de 22 970.55 € ht.

Le conseil retient le devis EUROVIA et inscrit cette dépense en section d'Investissement 2021.

2. Sécurisation aux abords de l'école.

Le conseil municipal décide la création d'un plateau réhausseur de 8 m de long et confie les travaux à l'entreprise LEHODEY TP pour la somme de 9 370.00 € ht.

Il décide également la création d'un parking à l'arrière du groupe scolaire et confie le chantier à Nicolas LECERF pour la somme de 10 580.00 € ht.

3. Remplacement des fenêtres chez Mme HERVY, au-dessus de la bibliothèque.

Les trois fenêtres situées à l'avant de l'immeuble ont été changées en janvier 2020, il est nécessaire de remplacer les 5 situées à l'arrière, en très mauvais état. La porte de service des bureaux de la poste doit aussi être remplacée.

Deux entreprises locales ont été sollicitées : Marc LECHEVREL et José LEFEVRE, ce dernier n'a pas souhaité donner suite.

Le devis de l'entreprise LECHEVREL s'élève à la somme de 5 461.10 € HT pour les 5 fenêtres et la porte, l'entreprise ayant effectué une remise commerciale de 3 % sur le devis initial.

Le conseil municipal accepte et inscrit cette dépense en section d'investissement 2021.

4. Plan de formation du personnel pour l'année 2021.

Le conseil est informé des desiderata du personnel communal.

5. Révision des loyers communaux au 1^{er} janvier 2021.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas appliquer le coefficient de révision des loyers pour l'année 2021.

6. Eclairage public de l'entrée principale de la MARPA.

Les 6 bornes d'éclairage sont vétustes et font disjoncter l'armoire électrique. Le diagnostic du SDEM50 fait ressortir un coût de remplacement à hauteur de 9 800 € dont 5 880 € à charge pour la commune. Le conseil municipal accepte cette dépense.

7. Informations générales.

- Route du Suret : Le problème d'écoulement des eaux est récurrent. Une nouvelle rencontre aura lieu avec M. Serge ENEE pour régler définitivement ce problème.
- Offre médicale : Une réunion est programmée le 28 janvier 2021 avec l'union régionale des médecins libéraux.
- Devenir de La Chapelle : réunion de la commission le vendredi 22 janvier 2021 à 17 h 30 en mairie.
- Association des Orgues du bocage coutançais : le conseil est informé que l'orgue de l'église est classé et qu'il nécessite un relevage, le coût estimé s'élève à environ 70 000 €, pouvant être subventionné par la DRAC, le Département de la Manche ou par le biais d'une souscription.
- Trésorerie de Coutances : la commune de Hambye est rattachée depuis le 1^{er} janvier à la trésorerie de Coutances.
- Création du poste source EDF / Le Guislain : ENEDIS va intervenir sur la commune de Hambye à compter du 18 janvier 2021. La circulation sur la RD 13 sera en alternat.
- Garage communal : un garage est libre route des Alliés.

- Cabane de partage : l'association Hambytions solidaires souhaite planter des arbres fruitiers à côté de la cabane, le conseil accepte.
- Formation des élus : Trois thèmes sont proposés (statut de l'élu local, budget et finances, prise de parole en public). Les conseillers sont invités à s'inscrire à celle (s) de leur choix avant le 22 janvier, les formations seront dispensées sur place si plus de 5 personnes s'inscrivent.
- Incivilités : la municipalité en déplore un certain nombre depuis quelques temps : état des conteneurs de tri en début de semaine, de nombreuses canettes de bière jetées le long de la route, des déjections de chien dans le bourg.

Fait à HAMBYE, le 8 janvier 2021.

Le Maire,
Michel VOISIN.